

Fenêtre sur le Bourgeais.

Journal d'Information de Bourg en Gironde, Communauté de Communes - n°2 - 2005

✓ Le traitement des déchets

DOSSIER

✓ L'économie locale et le tourisme

✓ Créatives de Bourg





CRÉATIVES DE BOURG EN GIRONDE

SAMEDI
15
OCTOBRE

GRATUIT

- Marché des Terroirs d'Aquitaine
- Expos - Design
- Fête des Vendanges
- DJ Hallex M.
- Dj Ariel Wizman



05 57 68 31 76



Sommaire

✓ Créatives de Bourg	4
✓ Le dossier : Le traitement des déchets	6
✓ Patrimoine Cantonal	9
✓ L'économie et le tourisme	10
✓ L'actualité	15
✓ Infos pratiques	16



Les tableaux impressionnistes de guinguettes au bord de l'eau nous montrent généralement quelques rameurs nonchalants qui profitent du courant et de l'ombre reposante. Ce pourrait être l'image de notre guinguette à nous, qui a connu cet été une fréquentation satisfaisante, même si la formule peut encore être améliorée.

Par contre notre fleuve est un peu plus tumultueux que les bords de Marne et il faut bien reconnaître que les efforts de nos rameurs doivent faire face à des difficultés qui sont loin d'être reposantes.

Pour les ordures ménagères tout d'abord, comment expliquer que la récente fusion avec le Libournais, produit des économies, même si dans un premier temps cela coïncide avec une augmentation ? Comment faire percevoir que le coût de ce service ne sera jamais négligeable mais qu'il peut être maîtrisé ? Comment expliquer que même en payant, il faut trier, parce que le tri est indispensable si l'on veut éviter de vivre sur un tas d'immondices (éventuellement bien stockées) dans quelques décennies ?...

Pour le développement économique, comment faire prendre conscience que tout est lié : services de proximité, création d'entreprises, oeno-tourisme et découverte de l'estuaire ? Comment justifier le retard pris dans la sortie des différents projets structurants en cette matière ? Comment contourner les difficultés à l'origine

de ces décalages et convaincre qu'il ne s'agit pas d'abandons mais de simples reports « bien indépendants de notre volonté » ?

C'est à toutes ces difficultés que tente de répondre cet exemplaire de notre journal communautaire. La tâche est donc difficile, mais j'ai confiance en l'ardeur et la compétence de tous ceux qui y ont contribué.

Finalement vous constaterez qu'avec la naissance de Créo Bourg et la première édition des Créatives de Bourg, le port n'est peut être pas aussi loin. Certes il reste à ramer, et à construire, mais le fait que le Syndicat Viticole et Bourg en Gironde aient décidé de mettre leurs moyens en commun pour pérenniser une manifestation porteuse d'image et de notoriété, est un acquis extrêmement positif.

“Mieux vivre à Bourg en Gironde” reste donc plus que jamais notre but et notre devise, même si nous savons qu'il reste encore quelques passes à franchir pour que celles-ci prennent place dans notre réalité quotidienne.

Bernard SOU
Président de Bourg en Gironde
Communauté de Communes

✓ Créatives de Bourg

avec le Dj Ariel Wizman

Pour la première fois, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, et le Syndicat Viticole des Côtes de Bourg s'unissent dans un objectif commun de mieux faire connaître notre riche territoire, d'accroître le tourisme sur le Canton et développer l'appellation des Côtes de Bourg.

À aussi, après plusieurs mois d'études et de réflexions, les deux entités ont décidé d'organiser une grande manifestation annuelle sur les thèmes de l'art de vivre, la gastronomie et le design : Les Créatives de Bourg. Cet événement aura pour thème principal, une année, le design et les arts de la table et l'année suivante laissera la part belle à Déco-Bourg. Cette année, les Créatives de Bourg auront lieu du 10 au 16 octobre prochain, avec comme objectif de communiquer sur une image originale et dynamique du Canton, encourager le tourisme, faire la promotion des Côtes de Bourg et... faire la fête à la fin des vendanges.

✓ Un programme pour tous :

Cet événement labellisé au niveau national par la Fête de la Science et la Semaine du Goût, propose des animations variées, gratuites et ouvertes à tous.

• L'exposition « jolie bouteille, sacrée bouteille » :

À la Boutique de la Maison du Vin, du 10 au 16 octobre, de 10h à 18h, plus de 200 bouteilles d'hier à aujourd'hui.

• L'exposition pédagogique de Bourg :

Du 11 au 16 Octobre, de 10h à 19h, Hotel de la Jurade (Office de Tourisme).

• La science dans les écoles :

Dès le 10 octobre, l'association « Les Petits Débrouillards » proposera des ateliers pédagogiques dans les classes de CM et 6ème de l'ensemble du Canton.

• Le Marché des Sciences :

Sous la Halle de Bourg, le 15 Octobre de 15h à 18h, de nombreuses expérimentations scientifiques ludiques et une initiation aux différents goûts et arômes, pour tout public.

• Le Café des Sciences :

À partir de 18h, des personnalités scientifiques, gastronomiques se retrouveront au Café Le Plaisance et feront partager leurs expériences de recherche au public.

• Le Marché des Terroirs :

Toute la journée du Samedi 15 Octobre, de 9h à 18h, autour de la Halle de Bourg, un marché conjuguera gastronomie, convivialité et authenticité.

4



SAMEDI
15
OCTOBRE
GRATUIT



✓ 20H00, Fête des vendanges :

Sur le port de Bourg, une grande fête mêlera l'authenticité des traditions aux musiques d'aujourd'hui mixées par ARIEL WIZMAN. Châtaignes et vin Bourru offerts. Produits du terroir sur place. Accès gratuit.

✓ Le 70ème anniversaire de l'INAO :

Le Samedi 15 octobre à 10h, plus de 200 spécialistes nationaux seront réunis en colloque, salle des Chais de Portier à Bourg, pour la remise officielle de l'étude pédologique des Côtes de Bourg réalisée par l'ENITA.

✓ L'association Créo-Bourg :

L'association Créo-Bourg a été créée pour porter cette manifestation, centrée sur l'authenticité avec une touche d'espèglerie qui sont déjà les thèmes utilisés par les membres fondateurs, dans leur propre communication. Composée des deux personnes morales que sont la Communauté de Communes et le Syndicat Viticole, ses statuts lui permettent d'accueillir toutes les personnes physiques qui souhaitent, par leur participation, faire vivre et faire connaître notre territoire.

Le mot

Bernard SOU

Président de Bourg en Gironde Communauté de Communes
Président de l'association Créo-Bourg



« Je suis fier et heureux que le Syndicat Viticole et la Communauté de Communes aient pu s'unir dans un objectif commun de promouvoir notre Canton, accroître le tourisme et développer l'appellation des Côtes de Bourg. Je souhaite que cette manifestation soit porteuse des thèmes « Qualité et Authenticité » que nous développons et, que cet événement, qui est celui de tous, devienne un rendez-vous incontournable ».

Denis LEVRAUD

Président du Syndicat Viticole des Côtes de Bourg
Vice-Président de l'association Créo-Bourg



« Notre association Créo-Bourg est une véritable première sur le rapprochement entre la principale activité économique qu'est la viticulture et l'instance administrative principale. Notre collaboration voit déjà le jour avec cette grande fête des Créatives qui communique sur nos valeurs communes : qualité de vie, qualité des vins, qualité de l'environnement. Je suis ravi de cette dynamique pour notre appellation et notre canton et je souhaite que toute la viticulture se mobilise autour de cet événement ».

5

✓ L'économie et le tourisme du Canton

La vie économique d'une entité géographique tient naturellement aux caractéristiques de l'ère considérée, mais aussi aux vœux des habitants. Le canton de Bourg est de ce point de vue homogène : l'appellation viticole coïncide pratiquement avec les limites communales et la limite entre langue d'oïl et d'oc n'a jamais séparé ses habitants. Les richesses structurantes que sont la vigne et le tourisme définissent les grandes orientations économiques de notre région. Cependant, le quotidien vécu par les résidents dépend aussi de l'existence d'activités diverses, moins structurantes, mais tout aussi indispensables.

✓ La vie économique locale.

Une mini enquête, réalisée récemment auprès des maires des 15 communes concernées, révèle non seulement un certain potentiel dans le domaine, mais surtout une forte volonté des responsables communaux à dynamiser leur tissu économique.



Partout les maires veillent à maintenir les enseignes (l'histoire remonte à 35 ans à Villeneuve), faute de pouvoir actuellement les multiplier (manque de terres d'accueil d'entreprises à Prignac et Marcamps et Saint-Seurin), certains souhaitent même sédentariser les commerçants ambulants (prévision à Teuillac). Comps met en avant sa position centrale, l'absence de contraintes - pas de P.P.R.¹ et de P.P.R.I.² - et exprime son voeu d'offrir bientôt aux habitants un point-commerce.

C'est bien là le souci constant de beaucoup de communes, qui oeuvrent pour préserver les services de proximité dont une présence postale soutenue à Lansac, sur un lieu de passage entre Pugnac et Bourg, défendue à Tauriac sur la D 669 et, à Saint-Ciers-de-Canesse malgré l'absence de grands axes routiers.

L'idée est renforcée à Gauriac où l'acquisition d'un terrain est envisagée, où logements et commerces seraient associés pour mieux servir les riverains et les populations des communes environnantes. Pour l'heure, un fleuriste serait le bienvenu (local de 40 m² disponible). La réflexion n'est écartée ni à Samonac ni à Saint Trojan et Mombrier, où la carte communale en cours d'élaboration devrait permettre de répondre au potentiel de développement démographique.

1. PPR :
Plan de
Prévention des
Risques

2. PPRI :
Plan de Prévention
des Risques
d'inondation

✓ Créer son entreprise.

Créer son entreprise n'est pas toujours aussi difficile qu'en le dit. Vous trouverez ci-dessous plusieurs contacts utiles pour mieux préparer vos projets de créations et de développement d'entreprises.

• CEPACCRC - CREA33 :

Centre Permanent d'Accueil et de Soutien de Candidats à la Création ou à la Reprise d'Entreprise. Permanence le vendredi à la Mission Locale de Blaye.

38, rue Ferrère, 1^{er} niveau à gauche
33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 51 12 14
Fax : 05 56 51 10 13
creacepacrc@wanadoo.fr

• IPE :

Si vous avez entre 18 et 26 ans, la chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux, en partenariat avec la Direction Régionale du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle vous propose un accompagnement pour la création ou la reprise d'une entreprise gratuit et individualisé sur 6 mois.

Rue René Cassin, 33049 Bordeaux Cédex
Tél : 05 56 79 52 13
ipe.cfl@online.fr
www.formation-lac.com

• CCI de Bordeaux :

La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux propose une journée d'information (sur inscription), tous les lundis à 13h30 qui vous permettra d'obtenir des réponses aux questions d'ordres juridique, fiscal ou social.

Tél : 05 56 79 50 00

• ORAC :

L'Opération de restauration de l'Artisanat et du Commerce du Pays de la Haute Gironde aide les artisans et commerçants à réaliser des investissements pour améliorer l'attractivité et la productivité de leur entreprise, par l'obtention d'une aide financière.

Bourg en Gironde, Communauté de Communes
8, au Mas, 33710 Bourg
Sébastien GANTCH
Tél : 05 57 94 06 80

• ANPE :

Sur le site internet de l'ANPE vous trouverez toutes les informations pratiques sur la création d'entreprise.

www.anpe.fr

• CRÉAGIR :

Le Conseil Général a mis en place la procédure CRÉAGIR (CRÉATION en GIRONDE) afin de favoriser l'installation, la création, la reprise et la transmission d'entreprise et de créer des emplois en contribuant à un développement équilibré des différents territoires de Gironde. Peuvent bénéficier de la procédure Créagir les très petites entreprises relevant des secteurs de l'artisanat de production, de l'industrie, des services à l'industrie, les services aux entreprises dès lors que ceux-ci sont défaillants ou inexistant, des services à la population correspondant à des prestations de première nécessité et en l'absence de concurrence locale et la valorisation des productions agricoles.

Direction du Développement Territorial du Conseil Général
Service de l'action économique et de l'aide aux entreprises
Tél : 05 56 99 33 33
Fax : 05 56 99 67 76

• Entreprendre en France :

Vous permet d'être accompagné pendant 3 ans par le biais d'un réseau de partenaires. Ceux-ci vous apportent tous les conseils pratiques et aides techniques dont vous aurez besoin pour monter votre projet.

www.entreprendre-en-france.fr

• Espace Gestion :

Etudes de projets, accompagnement individuel, stages de création et suivi d'entreprises. Permanence le vendredi à la mission locale de Blaye.

12, rue du président Carnot, 33500 Libourne
Tél : 05 57 51 77 64
Fax : 05 57 74 03 02



✓ Le tourisme élément structurant :

La principale difficulté pour associer développement économique et tourisme tient à la constitution d'outils cohérents. Pour mettre en valeur ce que l'on a à montrer, mais aussi pour l'ordonner et le présenter de manière cohérente. C'est la tâche à laquelle s'est attelée la Communauté depuis deux ans. Malgré les difficultés administratives répétitives, les retards des uns et des autres et les accords des partenaires financiers, les premiers éléments devraient enfin voir le jour dans les mois qui viennent. La priorité reste à des réalisations de qualité, même si cela prend un peu plus de temps. Compte tenu de la complémentarité des différents éléments, il est également indispensable d'organiser une sortie simultanée, ce qui ne facilite pas les choses. Petit tour d'horizon global...

✓ Les Bornes d'entrée :

Bienvenue à Bourg en Gironde...

Dès le début de l'année 2006, cinq Portes d'Entrée sortiront du sol et accueilleront les visiteurs aux entrées de notre territoire. Le but est double : positionner Bourg en Gironde en tant que Communauté de Communes, tout en se situant résolument au sein du pays de la Haute Gironde.

Le projet a finalement été conçu par un groupement de maîtres d'œuvre qualifiés, composé du cabinet EUGENE pour le graphisme et la scénographie et de l'architecte Julien GADRAT pour la conception. Ces Bornes se situeront aux extrémités du Canton, à savoir :

- à Prignac-et-Marcamps (D669)
- à Villeneuve (D669)
- à Pugnac (RN 137)
- à Teuillac, au Poteau (RN 137)
- à Saint-Trojan au lieu-dit Baillou

Nous tenons à remercier chaleureusement les propriétaires des parcelles sur lesquelles seront implantées ces structures pour leur précieuse collaboration.

✓ Les itinéraires de découverte :

Un outil de mise en valeur...

L'aménagement de ces itinéraires permettra la découverte de l'ensemble du Canton à partir du point d'appel que constitue la route de la corniche et ses Fenêtres (signalétique, lecture des sites et paysages).

Chaque « produit » comprendra, à l'intérieur d'une chemise similaire :

- Une carte du parcours (ou roadbook) à effectuer avec les points remarquables, les visites proposées, les restaurants et lieux de pique-nique.
- Un système d'écoute (audio-guidé) permettant d'entendre en fonction du lieu où l'on se situe, un texte enregistré par des comédiens, en Français ou en Anglais.
- Un jeu permettant de résoudre des énigmes amusantes liées au parcours. Ce jeu est décliné en deux versions, famille et autocariste et rendra la visite plus ludique.

Trois itinéraires sont proposés : une découverte de l'estuaire par la route de la corniche et du canton (l'enfant terrible), une découverte de Bourg (Louis XIV), un circuit vers Pair Non Pair (Daleau) et les espaces verts du Moron.

✓ Promenade sur le Fleuve : La mini-croisière...

La Communauté de Communes fait l'acquisition d'un ancien bateau de pêche « l'Estuaire », réaménagé en bateau de plaisance de 9 places permettant aux visiteurs qui le souhaiteront de découvrir la route verte, les maisons troglodytes et les falaises depuis le fleuve. Complémentaire de la Gabare, qui connaît chaque année un énorme succès, cette promenade pourra se faire sans réservation, au départ du port de Bourg, à partir de 4 personnes à bord. Le lancement initialement prévu pour le mois de Juillet a été retardé pour des raisons techniques mais devrait se faire dès le début du printemps prochain; le bateau devant quant à lui arriver à Bourg dans le courant du mois d'octobre.





✓ La poursuite du développement :

Les outils présentés ci-dessus seront ensuite complétés par les infrastructures indispensables :

Les Fenêtres sur l'Estuaire :

Ce projet fait partie de ceux qui auraient dû voir le jour en 2005, mais qui, pour des raisons bien indépendantes de notre volonté, ne seront achevés qu'au printemps 2006. Néanmoins, les travaux devraient démarrer dès l'automne. Il s'agit de points forts géographiques, permettant de présenter au public des contenus sur l'histoire, la géographie, l'environnement, le patrimoine ou encore la culture du paysage ou de l'environnement de l'endroit où il se trouve. Ces contenus seront répartis dans une série de petites installations autonomes réparties sur chacun des trois circuits, le long de la route de la corniche, mais également sur quelques sites remarquables à l'intérieur du Canton. Un des enjeux essentiels du projet est d'implanter les Fenêtres dans des sites où un patrimoine naturel, paysager ou architectural attractif s'offre au regard des visiteurs.

En fonction des lieux, le fonctionnement technique sera différent de l'une à l'autre, mais pourra comprendre :

- Des équipements facilitant le stationnement et la manœuvre des véhicules
- Des équipements permettant la descente et la remontée des visiteurs dans leurs véhicules sans danger
- L'aménagement de sites (pontons, balcons...) permettant de pratiquer « la méditation éclairée » : Voir ce qui est sous nos yeux tout en disposant des informations utiles à la compréhension du paysage.
- L'installation de bancs face au paysage ou de lunettes de vues...



10

Les Fenêtres présenteront des informations géographiques ou touristiques, traduites en anglais. Elles seront composées de textes, cartes, voire photographies de sites un peu plus éloignés afin de susciter l'envie de découverte chez le visiteur.

Enfin, les Fenêtres seront personnalisées, par thème, parmi lesquels l'activité navale, l'histoire et l'Estuaire, le vignoble des Côtes de Bourg et le transport fluvial du vin, la Pierre, la Pêche et les petits ports d'estuaire.

Les deux projets que sont les Fenêtres sur l'Estuaire et les Itinéraires de découverte paraissent tellement indissociables qu'ils ne formeront, lors de leur réalisation, qu'un seul et même outil de promotion.

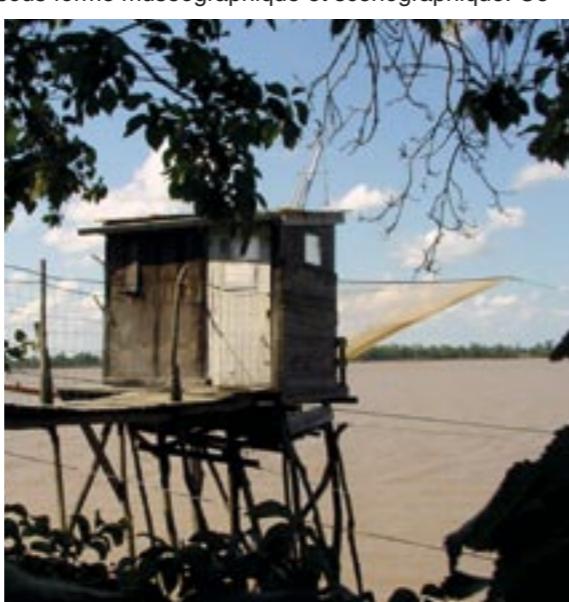
La Maison de l'Estuaire :

Bourg en Gironde va acquérir, en 2005, la seconde partie de l'ancien immeuble « Viniféra » appartenant à la Cave de Bourg-Tauriac. Cet ensemble immobilier permettra à partir de 2006 la mise en chantier de la Maison de l'Estuaire sous forme d'écomusée retraçant la vie de l'estuaire et la batellerie ancienne et évoquant sur deux niveaux l'histoire du territoire à travers le fleuve, la vigne et la pierre sous forme muséographique et scénographique. Ce projet est une opération extrêmement importante dont la rapidité de réalisation est, elle aussi, largement conditionnée par les décisions des organismes subventionnaires.



Une aire de camping-car et un camping communautaire :

Consciente du manque de lieu pouvant accueillir les visiteurs, la Communauté de Communes prépare la création d'une première aire de camping-car sur la RN 137 à Pugnac et celle d'un camping communautaire à Teuillac.



✓ L'actualité

✓ L'asso fait sa sauce...

Les tennis club du Canton.

• Tennis Club de Prignac et Marcamps :

Notre effectif continue de croître (+15 % cette année), offrant les possibilités de pratiquer le tennis loisir, ou la compétition. Prix attractifs de mi-saison.

Pour plus d'informations contactez M. FERRAGI au 05 57 68 42 54 ou M. LASSERE au 05 57 68 39 42.



• AS Pugnac Tennis :

L'effectif de cette saison est de 78 licenciés (de 1 à 60 ans), soit 37 personnes de plus qu'en 2004. Le club offre des cours sur plusieurs niveaux d'enseignement, (mini-tennis, école de tennis, tennis adulte compétition, tennis loisir adultes). Le club est doté d'un site internet : (www.tps.webhop.net)



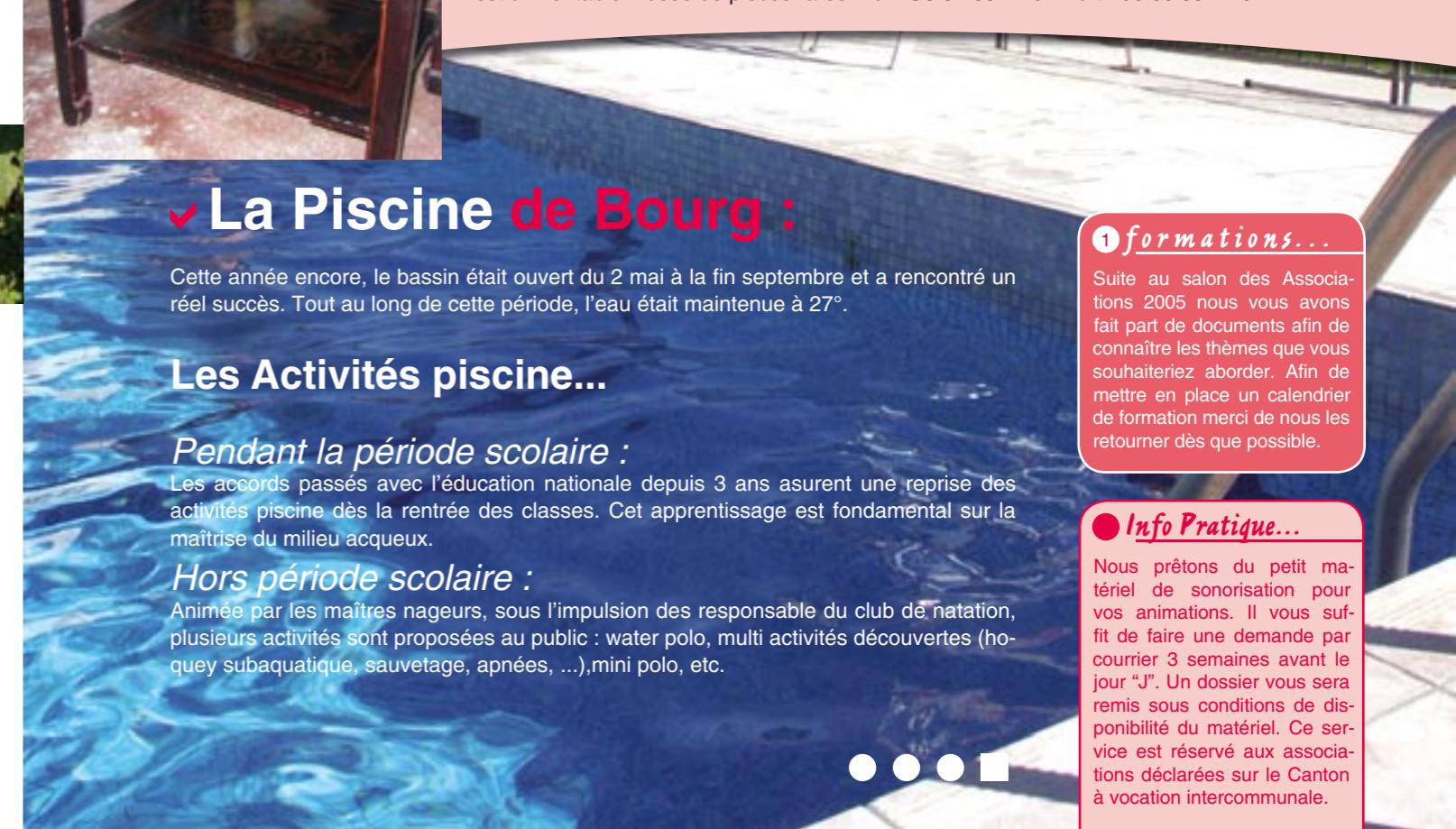
11

✓ Gros plan sur...



Véronique Debord :

Sculpteur sur bois de formation, Véronique Debord (Tauriac) est aussi créatrice et restauratrice d'objets. Son travail de dorure à la feuille (or, cuivre, etc.) s'associe à sa spécialité de laqueur (Chine, Japon). Enfin, l'application de laque ancienne fait son unicité. Après 8 ans d'expérience parisienne, Véronique, enfant du pays, s'est installée (51 av. des Côtes de Bourg) en 1999 comme artisan d'art. Propriétaires de grands châteaux et particuliers lui confient fauteuils, cadres, lits, consoles, horloge, piano, paravent, etc. Son atelier, ouvert tous les jours sur rendez-vous, est un véritable musée de pièces rares. Tél : 05 57 68 21 94 Port : 06 80 55 27 82.



✓ La Piscine de Bourg :

Cette année encore, le bassin était ouvert du 2 mai à la fin septembre et a rencontré un réel succès. Tout au long de cette période, l'eau était maintenue à 27°.

Les Activités piscine...

Pendant la période scolaire :

Les accords passés avec l'éducation nationale depuis 3 ans assurent une reprise des activités piscine dès la rentrée des classes. Cet apprentissage est fondamental sur la maîtrise du milieu aquatique.

Hors période scolaire :

Animée par les maîtres nageurs, sous l'impulsion des responsables du club de natation, plusieurs activités sont proposées au public : water polo, multi activités découvertes (hockey subaquatique, sauvetage, apnées, ...), mini polo, etc.

1 formations...

Suite au salon des Associations 2005 nous vous avons fait part de documents afin de connaître les thèmes que vous souhaiteriez aborder. Afin de mettre en place un calendrier de formation merci de nous les retourner dès que possible.

Info Pratique...

Nous prêtons du petit matériel de sonorisation pour vos animations. Il vous suffit de faire une demande par courrier 3 semaines avant le jour "J". Un dossier vous sera remis sous conditions de disponibilité du matériel. Ce service est réservé aux associations déclarées sur le Canton à vocation intercommunale.



✓ Le traitement des déchets.

Le SMICTOM de la Haute Gironde ayant fusionné avec celui du Libournais, Bourg en Gironde, Communauté de Communes, est devenu depuis bientôt un an adhérent du SMICVAL pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés. C'est le moment de faire un premier point d'étape.

✓ Qu'est-ce que le SMICVAL ?

Le SMICVAL est un groupement de collectivités, un syndicat intercommunal, où siègent des élus afin de gérer au mieux l'intérêt général. Cette structure élit un président et un bureau qui préparent l'étude des dossiers. Les décisions sont ensuite prises par l'assemblée générale qui se réunit au moins une fois par trimestre. Le siège social est à Saint Denis de Pile.

Ce groupement couvre tout le nord de la Gironde, de Libourne à Saint-Ciers-sur-Gironde en passant par Blaye, Bourg, Saint-Savin, Saint André et Saint-Émilion.

Le fonctionnement se fait en régie, c'est-à-dire que le travail est effectué par des salariés du Syndicat. Seules certaines tâches sont confiées par appel d'offre à des entreprises extérieures. Sur le canton de Bourg, à titre transitoire, la collecte est encore sous-traitée, mais l'accueil dans les déchetteries est assuré en direct.

Notre Communauté de Communes est représentée par des conseillers communautaires, qui participent régulièrement aux assemblées et aux instances de décision.



✓ L'intérêt d'un tel groupement :

- **La mutualisation :** certaines dépenses sont inévitables et doivent être faites de toutes façons. Plus le nombre de participants est grand, moins forte est la participation individuelle. En outre, l'effet de masse est indispensable pour pouvoir obtenir le meilleur prix des collecteurs de déchets ultimes en fin de chaîne.
- **La qualité des prestations :** la collecte n'est que la partie visible du traitement des ordures. Il faut ensuite recycler, trier, enfouir ou incinérer. Ceci nécessite des procédés techniques de plus en plus complexes et réglementés qui ne peuvent être mis en œuvre que dans un contexte industriel reposant sur un volume suffisant.
- **Le personnel qualifié nécessaire :** l'encadrement de ces opérations nécessite la présence d'ingénieurs et de techniciens à temps complet.



✓ Les services rendus :

Le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés ne se limite pas à la collecte à domicile. Il comprend aussi l'accueil en déchetterie, le transport de tous les produits recueillis, le tri, et le traitement des déchets ultimes.

Le SMICVAL

8 route de la Pinière
33910 Saint-Denis de Pile
Tél : 05.57.55.39.79
Fax : 05.57.55.39.71

Les déchetteries

- **Saint-Paul :** Lieu dit "Fourneton" (33390)
Tél : 05 57 42 81 51
- **Saint-Gervais :** Route de Port Neuf (33240)
Tél : 05.57.43.65.50

Horaires d'ouverture :

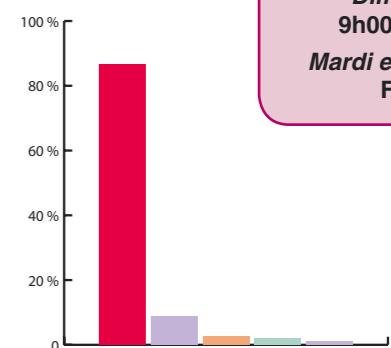
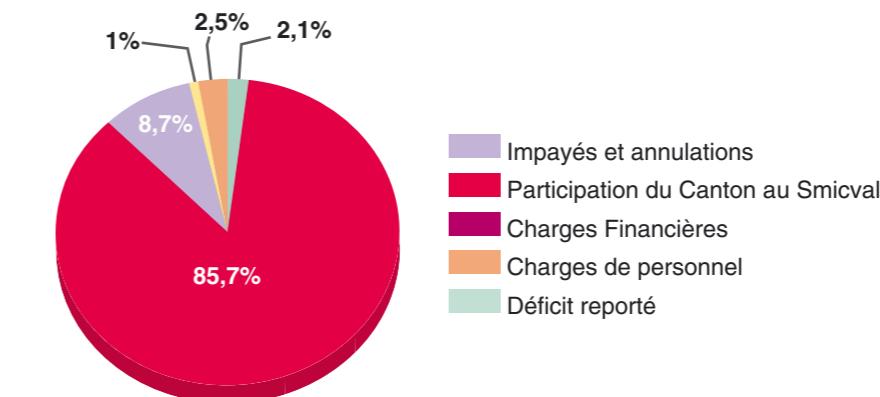
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00 → 11h45
14h00 → 17h45
Jeudi :
12h00 → 17h45

Dimanche :
9h00 → 11h45
Mardi et jour férié : Fermé

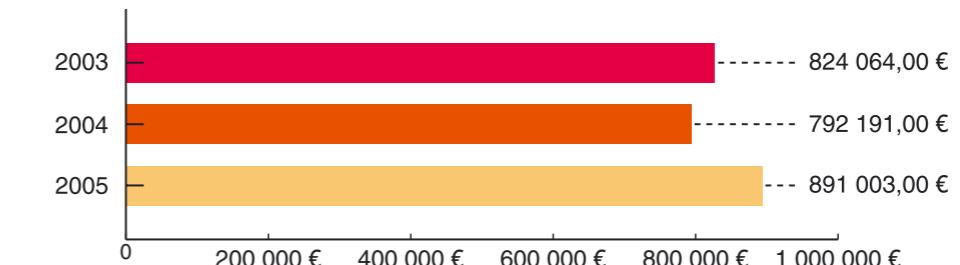
✓ À quoi sert notre argent ?

• Le Budget 2005 :

L'essentiel des charges correspond naturellement au paiement du service rendu par le SMICVAL (Collecte, Accueil déchetteries, Tri et enfouissement ou incinération des déchets ultimes).



• Evolution du coût ces 3 dernières années :



✓ Pourquoi l'augmentation en 2005 ?

Pendant 3 ans, nous avons réussi à maintenir le même tarif, nous devons faire face aujourd'hui, à une augmentation des coûts due principalement :

- À l'augmentation du coût de la collecte. Le dernier appel d'offre pour la collecte, en attendant une prise en charge directe par le SMICVAL, a donné un résultat avec une augmentation de 30%.
- À la prise en compte de la réhabilitation de Saint Girons. Les pollutions induites par les stockages réalisés à Saint Girons à une époque où les normes n'étaient pas celles qu'elles sont aujourd'hui, ne pouvaient s'éterniser.

Cependant cette augmentation a été limitée par la fusion. En effet, ces deux charges supplémentaires sont assumées par un nombre de redevables beaucoup plus important. Même si nous payons également des frais propres au Libournais, le bilan est finalement moins lourd pour chacun.

✓ Qu'est ce qui est prévu pour 2006 ?

(Sous réserve de modification législative et réglementaire).

Passage de la redevance à la taxe.

Pour des raisons fiscales et historiques, le SMICVAL est financé grâce à la taxe sur les ordures ménagères pour l'ensemble des cantons qui le composent à l'exception de celui de Saint-Savin et de Bourg en Gironde qui avaient adopté jusqu'à cette année le financement par la redevance. Nous devons donc nous plier au fonctionnement majoritaire.

Ceci ne changera rien au montant global prélevé sur le canton, mais cela va modifier la participation de chacun. La référence sera la base de foncier bâti inscrit sur votre feuille d'impôts locaux. En 2006 plus de redevance à verser en deux fois, mais une ligne sera ajoutée sur l'avis d'impôts locaux en Septembre. La base de calcul dépendra de votre foncier bâti, le taux sera lui fixé par le SMICVAL en fonction du service rendu.

✓ Trier pour recycler.

Trier les produits recyclables permet de les détourner de la poubelle traditionnelle, de diminuer les quantités d'ordures destinées à l'enfouissement et ainsi de :

- Diminuer les nuisances environnementales
- Développer la part des déchets valorisés.
- Lutter contre le gaspillage.
- S'impliquer dans un geste collectif de sauvegarde de l'environnement.



Credit Photo SMICVAL

✓ Recycler pour préserver l'environnement.

Le recyclage assure la préservation des ressources naturelles et des économies d'énergie en donnant une nouvelle vie aux déchets.

La collecte 2004 des déchets recyclables pour le Canton :

	Verre	Plastique	Papiers / Cartons
Tonnage collecté (hors déchetteries)	336 tonnes	51 tonnes	201 tonnes
Economies de ressources naturelles réalisées	222 tonnes de sable	42 443 litres de pétrole brut	524 tonnes de bois
Produits réalisés grâce au recyclage	957 091 bouteilles de 75 cl	99 450 pulls polaires	904 500 boîtes à chaussures

La collecte des biodéchets pour le Canton :

	Biodéchets
Tonnages collecté	115 tonnes environ

Les biodéchets sont transférés à Saint-Denis de Pile où ils sont valorisés avec d'autres déchets verts sous forme de compost.

✓ Patrimoine Cantonal :

✓ Pierre, et carrières du Bourgeais :

L'utilisation de la pierre éocène¹ de Bourg débute lors de la colonisation romaine, elle fut prise sur place, dans le sous-sol et c'est là l'origine des carrières du Bourgeais.

A partir du XVII^e siècle, les carrières de la Roque et de Bourg ont été mises largement à contribution et furent utilisées pour la construction du château Trompette (1653), citadelle comparable à celle de Blaye (il reste actuellement sous la place des Quinconces de Bordeaux les fondations et ses souterrains). La pierre du Bourgeais fut aussi utilisée pour la cathédrale Saint-André, pour Saint-Michel, pour la place Royale (actuelle place de la Bourse) ainsi que le grand théâtre de Bordeaux. Après la guerre de 1870, l'abandon progressif de la pierre pour la construction mit un terme à l'économie de celle-ci. Ces grands couloirs souterrains furent affectés à la culture des champignons et à la fabrication de vins mousseux. Durant la seconde Guerre Mondiale, les carrières de Thau servirent de dépôt de munitions à l'armée Allemande.



• Pour plus informations :

L'exposition itinérante sur la Pierre de Bourg sera présentée dès la rentrée sur le territoire du Médoc. Les communes et les établissements scolaires du canton de Bourg désireux de l'accueillir peuvent prendre contact auprès du Service culturel de la Communauté de Communes au 05 57 94 06 80 ou par email à culture@canton-de-bourg.org.

✓ Histoire et patrimoine de...

• Saint-Saturnin de la Libarde.

L'église de la Libarde fut construite au XI^e siècle, période de violence et d'insécurité quasi-permanente. Au XII^e siècle, elle fut détruite par la foudre et reconstruite. L'abside (extrémité du chœur) fut remplacée par une autre voûte en cul-de-four (voûte formée d'une demi-coupole). Le bâtisseur la fit reposer sur un solide doubleau (solives servant à la construction de planchers), qui s'appuyait lui-même sur deux chapiteaux contemporains typiques du XII^e siècle. Frappée de nouveau par la foudre en 1650, elle fut finalement démolie en 1823. De cet édifice, il ne restait donc au milieu du XIX^e siècle que l'emplacement des fondations, la crypte et les chapiteaux.

• La crypte : restaurée en 1848, constitue une des plus belles curiosités du Canton de Bourg. A demi enterrée, elle témoigne par son architecture et les sculptures de ses chapiteaux d'une origine très ancienne. • Les chapiteaux : ne sachant dégager qu'une forme sur un fond plat, les tailleurs de pierre reproduisaient les sujets qu'ils avaient pu observer dans les différentes régions de France (feuillages, animaux et motifs géométriques souvent employés dans les cryptes romanes).



• L'église de Lafosse.

Chapelle du château Calmeilh initialement, construite au XI^e siècle, elle est composée d'une nef et d'un chœur surmonté du clocher et de l'abside. Véritable chef-d'œuvre de l'art roman, l'église de Lafosse est un monument majeur du canton de Bourg en Gironde. Son clocher de forme très régulière est particulièrement remarquable pour sa décoration.



Communauté de Communes

Communauté de Communes du Canton de Bourg

8, au Mas. 33710 Bourg

05 57 94 06 80

05 57 94 06 14

info@canton-de-bourg.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mairies



• BAYON	05 57 64 84 11	05 57 64 82 62
	<i>Email : bayon-sur-gironde@wanadoo.fr</i>	
• BOURG.....	05 57 68 40 04	05 57 64 39 84
	<i>Email : commune-de-bourg@wanadoo.fr</i>	
• COMPS.....	05 57 64 80 29	05 57 64 80 29
• GAURIAC.....	05 57 64 80 08	05 57 64 89 183
	<i>Site Internet : www.gauriac.fr</i>	
	<i>Email : mairie.gauriac@wanadoo.fr</i>	
• LANSAC.....	05 57 68 40 33	05 57 68 35 57
	<i>Email : mairie@lansac.org</i>	
• MOMBRIER	05 57 64 39 36	05 57 64 20 20
• PRIGNAC ET MARCamps	05 57 68 44 44	05 57 68 38 40
	<i>Email : prignac-marcamps@wanadoo.fr</i>	
• PUGNAC.....	05 57 68 80 31	05 57 68 92 72
• SAINT CIERS DE CANESSE	05 57 64 91 40	05 57 64 94 17
	<i>Email : mairie-de-st-ciers-de-canesse@wanadoo.fr</i>	
• SAINT SEURIN DE BOURG.....	05 57 68 44 74	05 57 68 36 25
	<i>Email : mairie.stseurindebourg@wanadoo.fr</i>	
• SAINT TROJAN	05 57 64 36 10	05 57 64 64 26
• SAMONAC.....	05 57 68 43 51	05 57 68 38 39
	<i>Email : mairie.samonac@wanadoo.fr</i>	
• TAURIAC	05 57 68 43 33	05 57 68 36 01
	<i>Email : mairiedetauriac@wanadoo.fr</i>	
• TEUILLAC.....	05 57 64 34 55	05 57 64 22 25
	<i>Site Internet : teuillac.free.fr</i>	
	<i>Email : accueil@mairie-teuillac.com</i>	
• VILLENEUVE.....	05 57 64 87 24	05 57 64 81 57
	<i>Email : mairie.villenave33@wanadoo.fr</i>	

Urgences



Hôpital de Blaye	05 57 33 40 00
Hôpital de Bordeaux.....	05 56 79 56 79
Hôpital de Libourne	05 57 55 34 34
Centre des grands brûlés de Bordeaux.....	05 56 79 54 62
Centre anti poison de Bordeaux.....	05 56 79 54 62
Femmes info service violence conjugale.....	01 40 33 80 60
Drogues info service (appel gratuit d'un fixe).....	08 00 23 13 13
SIDA info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 84 08 00
Enfance maltraitée	119
Info Cancer service	0 810 820 821
Accueil sans abri	115
Urgences dans toute l'Europe	112

Les permanences

• C.M.S. (Centre Médico-Social) :

Assistanteres sociales du régime général (Conseil Général), le mardi de 9h30 à 11h30, sur R.D.V., 05 57 42 02 28.

• M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Mlle. Garcia (assistante sociale), le jeudi de 9h00 à 12h00 sans R.D.V. et M. Bourousse (conseiller administratif) les 1^{er} et 2^{ème} vendredis du mois.

• C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Aide Sociale) :

Permanence : le mardi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 9h30 à 12h00 sans R.D.V.

• C.R.A.M.A. (Caisse Régionale d'Assurances Maladies d'Aquitaine) :

Le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur R.D.V.

• PACT HABITAT (organisme conseil en amélioration de l'habitat) :

2^{ème} mardi du mois de 13h30 à 15h30, sans R.D.V.

• C.A.U.E. (Centre Architecture Urbanisme et Environnement) :

Un conseiller, le 2^{ème} mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur R.D.V., 05 56 97 81 89.

A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'habitat) et le Centre Interprofessionnel du Logement de la Gironde. (C.I.L.G.) peuvent aider au financement des travaux.

• INFOS DROITS :

Un conseiller juridique, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, de 14h00 à 16h00, sur R.D.V., 05 56 45 25 21.

• CONCILIATEUR :

M. Guérin, le mercredi de 9h00 à 12h00, sans R.D.V.

• MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :

Tous les lundis, mardis et mercredis matin, sur R.D.V. de 9h00 à 12h00. 05 57 94 06 80. mardi de 14h00 à 17h00 sans R.D.V.

